



SYVICOL

Syndicat des Villes et
Communes Luxembourgeoises

Luxembourg, le 4 mars 2021

Circulaire aux administrations communales et aux syndicats scolaires

N°1/2021

Objet : Frais relatifs à la mise à disposition de matériel informatique pour l'enseignement fondamental

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Comme vous le savez, les budgets des communes et des syndicats scolaires sont grevés de plus en plus lourdement par des frais relatifs aux équipements informatiques mis à disposition de l'enseignement fondamental.

Récemment, beaucoup de communes ont en plus acquis du matériel informatique supplémentaire pour permettre la mise en œuvre de l'enseignement à distance nécessité par la pandémie de Covid-19.

Le SYVICOL a critiqué à plus d'une reprise déjà l'explosion des frais que la digitalisation de l'enseignement fondamental fait peser sur le secteur communal. Afin de mieux s'outiller pour les négociations sur ce sujet avec le ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, il lui importerait cependant d'avoir une vue d'ensemble des frais en question.

A cette fin, je vous saurais gré de bien vouloir remplir le formulaire Excel ci-joint et de me le retourner avant le 15 mars 2021 à l'adresse reply@syvicol.lu.

Il va de soi que les données fournies par les communes et les syndicats de communes seront traitées confidentiellement et que les chiffres ne seront publiés que d'une façon globale.

En vous remerciant d'avance pour votre collaboration, je vous prie d'agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations très cordiales.

Gérard Koob
Secrétaire

Emile Eicher
Président